

S



R

MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

CONSEIL EXECUTIF - 104e SESSION

Point 5.1.1. - "RAPPORT ORAL DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES
ACTIVITES DE L'ORGANISATION".

Intervention de Madame M.L. PINTASILGO

Fundação Cuidar o Futuro

Paris, le 26 avril 1978





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président,

J'aborde cette intervention avec le sentiment de partir dans une course où je suis perdante au départ, et par l'ampleur des questions que le Directeur Général a soulignées dans son rapport général, et par le fait de devoir parler après mon collègue Monsieur Valéry, dont j'estime et je respecte l'éloquence et les points de vue.

Le rapport du Directeur Général a mis devant nous des questions extrêmement importantes dont quelques-unes sont très précises et concrètes, tandis que d'autres sont plus globales car elles soulèvent les problèmes de fond de la nature, du rôle et du sens ultime de l'Organisation.

Comme je vous connais bien, Monsieur le Président, (en tant que président!); je ne vais pas m'élargir sur des questions trop générales, mais essayer d'être un peu pragmatique.

C'est pourquoi, en rendant hommage au Directeur Général et au Secrétariat pour tout l'effort déployé, et constatant que le Directeur Général a lui-même résumé les points saillants de son intervention, je vais me borner à quelques-uns de ces points.

Je vais me référer à deux aspects du rapport du Directeur Général. J'ai choisi les aspects qui, me semble-t-il, ne sont pas déjà inclus dans un point spécifique de l'ordre du jour de notre Conseil. Quoiqu'éprouvant un grand désir de parler des autres, je les laisserai pour un autre moment. Si nous avons le temps, je ferai cependant à la fin une remarque d'ordre général.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

1. RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES

Le premier aspect du rapport oral du Directeur Général que j'aimerais soulever concerne les relations avec les Etats membres. Je suis particulièrement reconnaissante au Directeur Général d'avoir situé comme il l'a fait la perspective de la coopération entre l'Organisation dans son ensemble, ou plutôt entre son bras exécutant - le Secrétariat - et les différents Etats membres.

Il me semble que, dans son approche, le Directeur Général a bien mis en relief que cette relation avec les Etats membres relève d'un contact très suivi que l'on peut considérer comme étant véritablement d'ordre politique. C'est pourquoi je voudrais souligner avant tout, Monsieur le Président, combien les contacts directs du Directeur Général avec les plus hauts dirigeants politiques des Etats membres sont hautement profitables pour l'Organisation et pour l'accomplissement des buts qu'elle poursuit. Je ne saurais pas les encourager davantage, ayant été moi-même témoin, dans mon propre pays, au mois d'août 1977, de l'importance de ces contacts.

Le Directeur Général agit ainsi, pourrais-je dire, comme le meilleur "ambassadeur" de l'Organisation, contribuant, et par sa fonction et par sa personnalité, à rendre l'UNESCO culturellement plus reconnue et politiquement plus crédible.

1.1. Programmation par pays

Il y a deux aspects très pratiques des relations de l'Organisation dans son ensemble avec les Etats membres sur lesquels j'aimerais faire quelques remarques.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.86 - 734.02.36

Le premier concerne le cadre dans lequel se déroule la formulation des points d'incidence de la coopération avec les Etats membres. Je suis guidée par la brève référence que le Directeur Général a faite à la procédure que je crois être devenue une tradition dans ses visites à différents pays, c'est-à-dire l'établissement d'un aide-mémoire, espèce de charte de travail, de "gentleman's agreement" entre le Secrétariat et les autorités des Etats membres.

C'est à partir de ce fait, apparemment administratif et anodin, que j'aimerais entamer une certaine réflexion de fond sur ce que j'appellerais la "transposition" pour la coopération avec les Etats membres de la perspective de travail par objectifs (et donc intersectorielle) qui caractérise les plans et les programmes de l'Organisation.

Je m'explique. J'ai souvent l'impression - non seulement en lisant les programmes et budgets de chaque biennium mais, en partant de ma propre expérience de coopération d'un Etat avec l'Organisation, et en remarquant la façon dont se déroule la coopération d'autres Etats membres avec l'ensemble de l'Organisation - j'ai souvent l'impression, disais-je, que le Programme de Participation ainsi que la Coopération au titre du Programme Ordinaire sont des éléments tout à fait fortuits. Ils ne m'apparaissent pas, dans beaucoup de cas, comme des éléments ayant trait à la trame de l'Organisation telle qu'elle se dessine dans son plan global, ni comme participant à la perspective d'ensemble de l'Organisation. Ils risquent ainsi de ne pas avoir, dans chaque Etat membre, la répercussion et l'impact que l'on souhaiterait et qu'en fait on attend d'eux. Il s'agit souvent, par leur caractère ponctuel et nécessairement donc limité et disciplinaire, d'aspects qui risquent de ne pas mettre au profit des Etats membres toutes les ressources de l'Organisation.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

N'étant pas très compétente en budget, je ne peux pas prouver ce que je viens de dire par l'analyse du budget. Je peux, néanmoins, remarquer que si nous regardons le budget qui relève du Programme de Participation, nous le trouvons ridiculement petit, par rapport au budget global de l'Organisation. Et cela a déjà en soi une importante signification.

C'est dans ce contexte que je me permets de formuler la question suivante : serait-il possible d'envisager une autre formule ?

Pourrait-on procéder à l'intégration de tous les différents domaines de coopération dans un programme unifié par pays ?

Dans un tel programme, il y aurait probablement des points ou des aspects centraux, des axes même, déterminés selon les priorités établies par les autorités et les organisations vivantes de chaque pays. Mais, à la différence de ce qui arrive aujourd'hui, on pourrait y déceler le profil de l'Organisation à l'oeuvre dans chaque pays et percevoir ainsi la cohérence des actions et la signification des projets.

Dans ce sens-là, l'Organisation m'apparaîtrait extrêmement réelle. Elle serait en fait l'ensemble des Etats membres travaillant et coopérant dans les domaines spécifiques où l'Organisation a des buts clairs et nets, et s'appliquant sur le terrain dans tel ou tel pays selon l'angle privilégié pour la situation concrète de chaque Etat membre.

.../...





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
 JUNTO DA UNESCO
 1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII
 TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Cette suggestion aurait certaines conséquences. Par exemple, elle exigerait, entre autres, qu'au lieu de missions ponctuelles du Secrétariat, il puisse y avoir des "task-forces" englobant des personnes de différents secteurs du Secrétariat et pouvant rencontrer dans l'Etat membre les interlocuteurs adéquats. (En parlant de cette idée, je sais que je reprends des idées que j'ai écoutées, venant aussi de membres assez jeunes du Secrétariat. Et je crois que ce désir d'intégration, de globalité, correspond en fait à une tendance de notre temps).

Une telle méthode permettrait aussi de remettre à sa juste place l'idée même de coopération au sein de l'Organisation. Il me semble important que soit écartée non seulement dans les mots mais aussi dans les faits, dans la pratique, l'idée qu'il y a d'un côté les Etats membres qui donnent et de l'autre côté, même si c'est par le biais de l'Organisation multilatérale, les Etats membres qui reçoivent. Je pense, au contraire, que toute coopération d'un quelconque Etat membre avec l'Organisation devrait se traduire par un mouvement à double sens où tous les partenaires gagneraient dans cet échange.

En parlant ainsi de la coopération, je ne fais que dégager une application très pratique et très pragmatique du respect pour chaque Etat membre, pour son identité culturelle ainsi que de l'égalité en droit et en valeur de tous les Etats qui appartiennent à l'Organisation. Je crois que si on allait, peut-être d'une façon provisoire, expérimentale, dans cette ligne, les visites du Directeur Général, où il y a lieu souvent, comme nous l'avons entendu, d'établir un aide-mémoire d'engagement réciproque, seraient une excellente occasion de cristalliser, dans les Etats membres, l'intérêt et les possibilités pour qu'un tel plan, à l'intérieur

.../...





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE BÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

du pays, puisse être mis en rapport avec le Plan et les objectifs de l'Organisation.

1.2. Rôle des Délégations permanentes

Le deuxième aspect que j'aimerais soulever concerne les Délégations permanentes comme expression de la coopération des Etats membres avec l'Organisation. Le Directeur Général a mentionné certains faits importants relativement aux nouveaux Etats et aussi aux nouveaux Délégués Permanents. J'ai relevé que, parlant des 26 nouveaux Délégués Permanents, le Directeur Général n'a pas manqué de souligner que 16 avaient le rang d'ambassadeur. Je me permets de dire que, peut-être plus importante que leur rang est la qualité qu'on découvre à chaque fois lorsqu'un nouveau Délégué Permanent est nommé. Toute l'histoire qu'on découvre derrière lui, toute son expérience peuvent signifier un large éventail de modalités de coopération et d'inspiration dans le travail quotidien de l'Organisation.

Ceci me conduit, Monsieur le Président, à la question de la contribution potentielle des Délégations Permanentes à la vie de l'Organisation. Le Directeur Général connaît mes points de vue là-dessus en tant que Déléguée Permanente, mais je me dois de parler ici en tant que membre du Conseil Exécutif. C'est pourquoi je reprends quelques aspects de la lettre que j'ai écrite au Directeur Général en réponse à sa lettre du 18 mars 1977, concernant les possibilités d'associer plus étroitement les Délégations Permanentes à l'exécution du Programme de l'Organisation.

.../...





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
 JUNTO DA UNESCO
 1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
 TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Je crois que non seulement les Délégations Permanentes pourraient avoir des formes plus institutionnalisées de rapports entre elles - et quand je dis plus institutionnalisées je les reporte aux buts et aux objectifs du Programme - mais elles pourraient aussi et surtout établir un lien plus étroit et plus organique avec le Secrétariat. Bien sûr que là il s'agit seulement, à mon avis, d'une question d'imagination. Rien n'empêche, en principe, de tels liens.

Il y a cependant au préalable quelques difficultés que j'ai formulées en d'autres occasions, dont j'ai fait part au Directeur Général et que je vais répéter ici. Les Délégations Permanentes n'ont pas un contour juridique, défini; en réalité, elles n'ont aucun contour, ne figurant même pas dans l'Acte Constitutif de l'UNESCO. Leur rôle est donc très flou et à la merci de l'inspiration de chaque Délégué Permanent ou en certains cas des instructions qu'il reçoit de son gouvernement.

Ceci m'amène en effet à poser des questions comme par exemple : que sont en fait les Délégations Permanentes? Sont-elles des boîtes postales ou sont-elles des relais intelligents de l'Organisation?

Sont-elles des antennes d'information conçues au sens de la diplomatie bilatérale dans un monde où tout se sait (et je crois que je ne suis pas la seule à échanger des propos très "confidentiels" le matin et à les lire l'après-midi dans le journal "Le Monde"), ou bien sont-elles en effet des équipes de réflexion qui collaborent entre elles et avec le Secrétariat?

Sont-elles des résidus d'une diplomatie courtoise et sympathique, bien sûr, avec quelque peu de sel de mondanité, ou au contraire, sont-elles des avant-gardes d'un nouveau type de relations entre les états où le caractère multilatéral se présente avec des caractéristiques tout à fait nouvelles par rapport aux rapports bilatéraux?





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Sont-elles formées par de simples observateurs, attentifs et agissants certes, car l'attention, elle est là, ou sont-elles constituées par des personnes qui, étant attentives et agissantes, peuvent devenir des partenaires actifs et engagés dans la vie de l'Organisation?

Sont-elles conçues par nous-mêmes, par le Conseil Exécutif, par les Etats membres, comme des "missions diplomatiques à l'étranger" de chaque Etat membre, ou sont-elles en effet la représentation vivante et réelle d'une identité culturelle qui se déploie dans les échanges même d'ordre politique et ceci quitte à ce que d'autres Délégations, des membres du Secrétariat, face à de nouveaux codes de comportement, appellent telle ou telle Délégation, tel ou tel chef de Délégation, naïf ou candide, ou je ne sais quoi d'autre?

Fundação Cuidar o Futuro

Il y a donc plusieurs questions qui se posent sur le profil des Délégations Permanentes. Bien sûr, la question juridique est réelle. Mais, avant tout, nous sommes dans une situation existentielle et la question qui se pose est - me semble-t-il - de rentabilité, pour que l'Organisation profite au maximum de toutes les compétences qui existent dans les Délégations Permanentes et qui me font chaque fois rendre à l'évidence d'un éventail richissime de possibilités, de connaissances présentes dans nos collègues. (Je dois raconter une petite anecdote : il y a quelques jours, un Délégué Permanent, qui n'est pas au Conseil Exécutif, ayant eu une discussion avec moi, me disait : "Ça fait un an que j'essaye de vous donner un livre que j'ai écrit sur la philosophie et l'expérience mystique, mais j'avais honte de le faire, parce que nous nous situons ici autrement". Et bien, en lisant ce livre - il s'agit de quelque chose de très pertinent et intéressant - je me dis "voilà, voilà quelqu'un qui est réduit à un rôle qui d'ailleurs n'est pas défini, et ses possibilités, même sa créativité, ne peuvent pas éclater en plein jour!")





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Je crois que là, il y aurait des questions peut-être plus pratiques que je pourrais me poser, mais elles découleraient d'une étude au sein même du Conseil Exécutif avec l'aide du Secrétariat.

Par exemple, est-ce que les Délégations Permanentes pourraient être des relais aussi dans la supervision, disons, de l'exécution du Programme, de l'évaluation permanente, de la création de nouvelles possibilités dans l'activité de l'Organisation - et pour atteindre ce but, est-ce qu'elles pourraient devenir des équipes de réflexion claires et évidentes, auxquelles le Secrétariat pourrait fréquemment recourir?

Est-ce qu'on pourrait voir les Délégations Permanentes comme nouvelle expression dans les relations entre Etats en creusant davantage la signification de la diplomatie au niveau multilatéral comme lieu privilégié de la rencontre entre cultures différentes et par conséquent, d'une compréhension accrue pour la paix dans le monde?

Est-ce qu'on pourrait envisager les Délégations Permanentes comme partenaires engagées à côté du Secrétariat pour la mise en action du dynamisme déclenché par chaque Conférence Générale? Etc. Etc.

C'est vous dire que les questions seraient nombreuses et elles mériteraient, me semble-t-il, d'être étudiées peut-être par un groupe de travail au sein du Conseil Exécutif. En partant ainsi des mots du Directeur Général, et de la démarche qu'il a entamée,

.../...





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
 JUNTO DA UNESCO
 1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
 TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

j'arriverais, par ma propre expérience et par l'analyse que je fais de la situation, à ce que mon collègue, Monsieur Rahnema, appelait hier "la restructuration qualitative de l'UNESCO". Bien sûr, (et là je rassure immédiatement le Directeur Général), bien sûr qu'on ne peut pas aller au-delà de ce qu'a établi la Conférence Générale, jusqu'à ce moment, et on ne peut pas aller non plus au-delà des termes de référence du Conseil Exécutif.

Je suis de plus en plus convaincue (et certainement tout le secteur des Sciences Sociales du Secrétariat me donnerait raison!) que l'expérimentation sociale et structurelle précède et donne vie au droit et donc, quand il y aura suffisamment d'expérience, nous aurons l'occasion de mettre carrément dans la législation, pour l'ensemble des Etats membres, ce que l'expérience aura montré comme intéressant et pertinent. C'est pourquoi je crois qu'il n'y aurait, dans la poursuite d'un tel but, rien de non-constitutionnel.

.../...





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.86 - 734.02.36

2. LES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES DANS L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION

Un deuxième aspect du Rapport du Directeur Général auquel j'aimerais me référer concerne le secteur d'activité de l'Organisation auquel il a fait une référence toute particulière. J'ai été en effet très frappée par le fait que le Directeur Général ait pris en détail les grands axes de la zone d'activité relevant de la Science et de la Technologie.

Par là, le Directeur Général a explicité ce que le Programme de l'Organisation dit implicitement. C'est-à-dire l'intégration des Sciences dites naturelles et exactes dans l'emprise de l'homme sur l'histoire collective, et sur sa propre histoire.

Peut-être que là, on pourrait faire une certaine réflexion sur les étapes de l'UNESCO: une certaine étape qui était peut-être la première - celle de l'accent sur l'éducation (et cela allait de soi!); une deuxième étape, marquée par une poussée culturelle importante, même si, pendant cette étape-là, le concept de culture relevait plutôt de ce que normalement on appelle "la culture cultivée"; et maintenant une troisième étape, où la science et la technologie cessent d'être mythiques ou mises à l'écart, et deviennent en effet partie prenante de l'Organisation.

Intégrées au processus culturel global, la science et la technologie apportent en effet une nouvelle dimension, et rendent, ipso facto, la culture et l'éducation tâche et mission de tous les hommes et de tous les peuples, sans hiérarchies de savoir. Il me semble qu'il y a là un aspect extrêmement important. La démocratisation des buts de l'Organisation se fait dans la mesure même où l'on n'hésite pas à approfondir tous les domaines de son activité.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
 JUNTO DA UNESCO
 1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
 TÉL. 734.00.88 - 734.02.36

Le Directeur Général a souligné lui-même la valeur des programmes inter-gouvernementaux dans le domaine scientifique. Dans la ligne de ce qu'a dit hier mon collègue, Monsieur Hummel, j'aimerais de mon côté dire combien je partage les réflexions du Directeur Général. Il est évident que les résultats obtenus par l'utilisation de programmes inter-gouvernementaux dans le secteur de la science et de la technologie sont très éclaircissants. En extrapolant, on pourrait dire qu'ils peuvent provoquer plusieurs effets.

D'abord, ils permettent de cerner la zone de problèmes qui leur est propre, d'une façon dynamique, continuellement en renouveau.

Deuxièmement -et ce n'est pas de moindre importance - ils assurent l'intérêt, la coopération et la contribution de la communauté scientifique rattachée à chaque zone de problèmes. Le Directeur Général l'a souligné dans sa présentation; il me semble qu'on ne pourrait pas le souligner suffisamment parce que, tant que la communauté scientifique, quelle qu'elle soit, est à l'écart de l'Organisation, on ne peut pas dire que l'Organisation est l'ensemble privilégié des domaines qui sont inclus dans ses buts spécifiques.

Troisièmement, - et ceci découle de ces deux premiers faits - ces programmes assurent que le programme global des activités de l'UNESCO correspond d'une part à la fine pointe de ce qui se fait dans chaque zone de problèmes et d'autre part qu'il soit inséré dans le vif de chaque société.

Et voilà pourquoi j'ai accueilli avec beaucoup d'intérêt l'idée que le Directeur Général a lancée (pour discussion, j'imagine, peut-être tout au long de la présente session du Conseil Exécutif), de





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

l'élargissement d'une telle approche de structuration à d'autres secteurs de l'Organisation.

Il y aurait en effet dans cette approche, dans cette expérience, des avantages évidents: dépasser l'émiettement qui nous guette toujours, susciter l'intérêt des communautés de chercheurs et de penseurs dans les autres secteurs d'activité de l'Organisation, la réactiver (car quand je pense que Jacques Maritain et d'autres ont participé au travail de l'Organisation, je me demande où sont les équivalents, aujourd'hui, qui en effet puissent être franchement et sincèrement associés au travail de l'UNESCO), et faire un travail de pionnier dans les domaines où l'intersectoriel reste un désir de chercheurs, mais où il n'a pas encore l'occasion de se manifester d'une façon concrète et pragmatique.

Ceci exigerait - je le note seulement en passant - d'un côté une évaluation critique rigoureuse des comités inter-gouvernementaux qui existent déjà, de leurs relations avec la structuration interne du Secrétariat et de leurs rapports avec les Délégations Permanentes et les Etats Membres et, de l'autre côté, cette idée exigerait aussi un effort d'imagination pour établir les programmes correspondant aux zones spécifiques de problèmes et d'approche des autres secteurs de l'activité de l'Organisation.

3. DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE PLANETAIRE

Je reviens, Monsieur le Président, à ma dernière remarque qui, elle, est d'ordre général. Elle concerne seulement l'énoncé d'une ébauche de réflexion sur le sens et le rôle de l'Organisation.

Le rapport du Directeur Général m'a frappée dans son ensemble, comme une affirmation renouvelée du sens de l'UNESCO en tant que conscience éthique et creuset culturel du système des Nations Unies. Dans





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

cette affirmation, il y a pour moi, deux considérations.

D'abord, il me semble assez clair que face aux grandes questions de l'homme d'aujourd'hui, les nationalismes à outrance et même les affrontements bilatéraux semblent dérisoires. La diplomatie traditionnelle, c'est-à-dire, bilatérale, a sûrement son rôle à elle; elle est appelée chaque jour à un travail bien concret et bien important. Mais une enceinte multilatérale comme celle-ci demande une diplomatie nouvelle. J'entends par diplomatie la convivialité, les rapports d'échange et, en plus, les rapports de force - l'entente et la concertation entre les nations ayant la primauté sur les divisions qui peuvent régner par ailleurs; le politique étant entendu et vécu dans son sens le plus large; et surtout une théorie et une pratique de la collaboration entre les nations conçue comme une étroite interdépendance qui, par elle-même, dépasse en effet les nationalismes et les affrontements dont je parlais tout à l'heure.

Je crois que c'est dans une telle organisation, clairement multilatérale, qui essaierait de s'inventer, qu'il est possible de dépasser les clichés (d'ailleurs faux, comme l'a dit si bien le président Echeverria hier) des concepts du développement d'un côté et du sous-développement de l'autre côté. Face aux problèmes qui relèvent des buts qui sont assignés à l'UNESCO par son Acte Constitutif, nous pouvons dire qu'il est impossible, en toute conscience, de continuer à parler de ces deux catégories, car le progrès et le confort des uns sont illusoire quand ailleurs sévissent l'ignorance et la faiblesse des autres.

Car - et j'aimerais mettre l'accent là-dessus - car la planète toute entière reste sous-développée dans la mesure où les hommes





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

et les femmes qui l'habitent ne réussissent pas à résoudre ensemble les problèmes clé de toute l'humanité.

Car, ou bien nous sommes tous solidaires, ou bien nous ne le sommes pas et nous pouvons alors parler de ce côté du monde et de l'autre côté....Si nous sommes tous solidaires, et "si le développement est la capacité qu'a une société de faire face à sa propre évolution historique" et de se construire un avenir signifiant, nous pouvons dire que devant nous s'ouvre une tâche gigantesque, qui n'est pas seulement la tâche de tel ou tel pays ou même de la majorité des pays, mais elle est la tâche de la communauté des nations et en particulier d'une Organisation comme l'UNESCO, une tâche gigantesque que seuls l'égoïsme généralisé, les droits de l'individu poussés à l'extrême, l'autosuffisance des systèmes idéologiques, l'orgueil érigé en patriotisme, nous empêchent d'entamer courageusement.

Fundação Cuidar o Futuro

- x - x - x - x - x - x -

Monsieur le Président, hier il y avait des oeillets sur la table, ils sont encore là. Permettez-moi de dire que quand j'énonce des questions qui peuvent sembler théoriques, sans portée réelle, je le fais à partir d'une expérience qui, elle, est en même temps tonifiante et dramatique.

Hier, il y a eu un peuple qui dans les rues de Lisbonne et ailleurs fêtait un évènement d'il y a quatre ans. Et j'étais ravie de voir que même le journal "Le Monde" disait "Portugal - An IV". En effet c'est l'An IV.

Je viens d'un peuple qui est sorti, il y a quatre ans, dans la liesse, pour exprimer sa liberté et sa solidarité, étant donné





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
 JUNTO DA UNESCO
 1. VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
 TÉL. 734.00.88 - 734.02.88

que sa liberté était, à ce moment-là, étroitement liée à la liberté d'autres peuples que le régime régnant jusqu'alors opprimait et dominait.

Je viens d'un peuple qui, malgré ses huit siècles d'Histoire, a été assez naïf pour croire qu'il suffisait de prendre sa liberté dans ses propres mains pour inventer une société nouvelle et libre, sans de nouvelles oppressions, exigences, ou requêtes.

Je viens d'un peuple qui, ayant donné la preuve de ses intentions à l'égard des autres peuples a cru, de nouveau naïvement, à la solidarité de la communauté mondiale et s'est vu seul, réellement seul, face à d'immenses problèmes.

Je viens d'un peuple qui a vécu, et vit, de façon toujours plus aiguë, les contradictions internes entre ce qu'on appelle, et je le répète, à tort, le développement et le sous-développement, se trouvant écartelé entre modèles et exigences opposés.

Je viens d'un peuple où un grand changement d'ordre culturel, dont la plupart des commentateurs n'ont pas saisi la portée, a vu le jour, mais où lentement les initiatives et l'élan des masses ont été étouffés par des contraintes économiques et par les clivages que fait naître la division du monde dans les deux catégories de développés et sous-développés.

C'est justement cette expérience réelle, la leçon que j'en dégage, qui me font parler de la tâche gigantesque, globale et totale, qui est devant nous.

Merci, Monsieur le Président.

